

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE
du vendredi 20 octobre 2017

Personnes présentes :

Enseignantes :

- Véronique LEGRAND (présidente du conseil d'école, directrice, enseignante PS/MS)
- Joseline DECROIX (enseignante MS/GS)
- Aurélie MICHAUD (enseignante MS/GS)

MAIRIE / CCBG :

- Evelyne DENIAU (adjointe, commission aux affaires scolaires)
- Bernard TARRON (adjoint, commission aux travaux)
- Cathy BARBIER (conseillère municipale, commission des affaires scolaires)

Représentants de parents d'élèves :

- Anthony BIGOT
- Adeline GOGNIES
- Cécile SAVOYE

DDEN : Mme DUVEAU-BARRAULT Muguette

Personnes excusées :

- Mme DEPARDIEU, IEN de la circonscription de Fleury-les-Aubrais
- M. Gérard LEGRAND (Maire de Chilleurs-aux-Bois)
- M. Patrick GUERINET (Vice-président CCDP)
- Karine LE GOVIC (conseillère municipale a à la commission des affaires scolaires)
- Lorène LAURENDEAU (parent d'élève)
- Anne-Julie LEPETIT (parent d'élève)

1. Approbation du procès verbal du troisième conseil d'école de l'année 2016-2017

Le PV du conseil d'école du 21 juin 2017 est approuvé.

2. Rentrée scolaire : effectifs de l'école maternelle

72 élèves sont répartis en 3 classes, soit une moyenne de 24 élèves par classe.

Classe 1 : 5 MS + 19 GS (Aurélie MICHAUD)

Classe 2 : 10 MS et 14 GS (Joseline DECROIX)

Classe 3 : 16 PS et 8 MS (Véronique LEGRAND)

3. Lecture et approbation du règlement intérieur 2017-2018

Le règlement intérieur de l'école maternelle est approuvé par le conseil d'école.

Madame LEGRAND rappelle qu'il n'y a pas de changement par rapport au règlement de l'année dernière. Elle précise que le règlement intérieur et les comptes rendus des conseils d'école seront disponibles sur le site internet de la commune. La directrice communiquera via les cahiers de liaison et demandera par un coupon retour la lecture et l'approbation du règlement intérieur. Une version papier pourra être remise sur simple demande.

4. Sécurité et exercice incendie

Madame LEGRAND présente à l'ensemble des membres du conseil d'école les documents PPMS (intrusion malveillante et risques majeurs). Elle remet une copie de chaque aux élus de la commune. Mme Legrand indique que le signal d'alarme « intrusion malveillante » actuellement est un message adressé sur le téléphone portable personnel de chaque enseignante. Ce système d'alerte présente plusieurs inconvénients :

Dans une classe de maternelle, le signal n'est pas toujours entendu. L'enseignante n'a pas toujours les yeux rivés sur son téléphone. Le message peut tarder à apparaître sur l'écran du téléphone. Madame LEGRAND demande à la mairie de réfléchir à un autre système d'alerte. (signal lumineux rouge dans chaque salle de l'école). Mme LEGRAND donne l'exemple de l'école de Trainou où les enseignants disposent d'un collier pour donner le signal.

Par ailleurs, elle souligne auprès de la mairie la nécessité de sensibiliser et d'informer l'ensemble du personnel communal, les utilisateurs des locaux de l'école maternelle sur les temps hors scolaire (pause méridienne, TAP, garderie) sur les consignes et les mesures de sécurité dans le cadre du PPMS.

Un exercice PPMS « intrusion malveillante » a eu lieu le 6 octobre 2017. Madame LEGRAND précise qu'il y a 3 exercices incendie et 3 exercices de PPMS à réaliser dans l'année.

Le film miroir appliqué pendant les vacances d'été ne permet pas de masquer l'intérieur des locaux par temps couvert et la présence de la lumière dans les salles.

5. Présentation des projets et activités pédagogiques de l'année scolaire.

a) Parcours culturel et artistique des élèves

- Continuité de la mise en place d'un cahier des arts dès la petite section.
- Poursuite de la chorale de l'école le mercredi matin.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, Madame LEGRAND informe le conseil d'école que tous les enfants de GS assisteront à un concert dans le cadre des JMF (Jeunesses Musicales de France). Elle évoque que l'association des JMF, première organisatrice de concerts de France, est une association reconnue d'utilité publique, qui a pour but de faire découvrir la musique aux enfants, leur apprendre à « aimer écouter ».

Concert JMF : AQUA REVES : 20 mars 2018 pour les GS au centre culturel « La Passerelle » à Fleury-les-Aubrais.

- Intervention d'un artiste musicien pour les GS : 300 € pris en charge par la coopérative scolaire.

Cinématernelles : Tous l'école est inscrite pour la première projection. Petit rappel du coût de la sortie de l'année dernière : (304 € transport + 45 € inscriptions classe + 2,50 € par enfant).

- Monsieur Bout de Bois programmé le 30 novembre 2017
- La Magie (tous les MS) en mai 2018

b) Classe itinérante culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des rencontres faites, des pratiques expérimentées et des connaissances acquises par l'élève dans les domaines des arts et du patrimoine...

Les principaux objectifs des rencontres sont les suivants :

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
- Échanger avec un artiste, un créateur.
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques.
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Madame LEGRAND informe que la classe de Madame MICHAUD et la sienne ont été inscrites et retenues pour la classe itinérante et culturelle.

Tous les GS se rendront au musée de la Marine à Châteauneuf-sur-Loire, suivi d'un atelier l'après-midi en bord de Loire autour du Land Art le 17 avril 2018. Coût : 4,00 € par enfant.

- Journée à programmer avec les Passeurs de Loire. Les enfants embarqueront sur une gabarre à partir de l'embarcadère à Sigloy.

Classe 3 (Véronique Legrand) : les enfants réaliseront des peintures au musée des Beaux-Arts lors d'un atelier. Les peintures seront conservées au musée et seront réutilisées au théâtre de la Tête Noire lors d'un spectacle. Coût : 5 € par élève et 55 € pour la classe au musée.

Tous les MS participeront le 17 avril 2018 à un atelier « les sens en éveil » organisé par le musée de la Marine. Coût par élève : 5 € par élève

c) Piscine (à partir de mai)

Tous les enfants de GS iront à la piscine en mai 2018. Le coût de cette activité est entièrement pris en charge par la municipalité. Madame LEGRAND insiste sur la nécessité d'avoir des parents accompagnateurs lors de chaque séance.

d) Parcours du citoyen

Toute l'école est inscrite au parcours du citoyen. L'équipe pédagogique a décidé de mettre en œuvre une promenade artistique (avec réalisation d'une grande fresque sous le préau et quelques panneaux exposés dans le jardin de l'école) en faisant participer familles, mairie, enfants. Afin de mettre en place ce projet, nous aurons l'intervention d'une artiste peintre Caroline DELBAERE à partir du lundi 12 mars. Le coût de ce projet s'élève à 3000 €. Madame LEGRAND demande un financement auprès de la mairie. Par ailleurs, Madame LEGRAND demande l'autorisation à la mairie de peindre à l'extérieur du portail.

e) Manifestations :

- ✓ Marché de Noël, avec un petit spectacle chantant : vendredi 15/12/2017
- ✓ Fête de l'école : 29/06/2018

6. Bilan de la coopérative scolaire 2016-2017.

La coopérative scolaire présente un solde créditeur d'environ 5 600 € au 31 août 2017.

7. Travaux et aménagement et entretien des locaux.

Madame LEGRAND adresse ses remerciements pour tous les travaux pris en charge par la commune et à la réactivité de l'artisan électricien pour la connexion WIFI dans toutes les salles de classe. Madame LEGRAND évoque le problème de la gouttière à l'entrée de l'école.

Les blocs anti-pince-doigts ont été montés à l'envers.

La DDEN remercie l'école pour le beau travail réalisé autour du jardin et rappelle que l'école a gagné un prix départemental qui sera remis le 15 novembre 2017.

8. Questions diverses.

Aucune question n'a été posée.

Une maman souligne le mauvais stationnement de certains parents sur le parking de la Rouche.

Madame DENIAU évoque qu'un comité de pilotage sera programmé après les vacances pour discuter des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée.

Prochains conseils d'école maternelle :

Vendredi 16 février 2018

Vendredi 15 juin 2017

La séance est levée à 19h30.

Véronique LEGRAND,
Présidente

Aurélien MICHAUD,
Secrétaire de séance